

Information sur la vie associative

Site Internet : www.ceas53.org

Le site Internet du CÉAS de la Mayenne a vocation à devenir la base documentaire la plus riche possible sur la Mayenne et sur la société en général.

La rubrique « Associations » propose cinq entrées :

- Connaissance du secteur.
- Pratique.
- Communication.
- Mutualisation d'emploi.
- Droit du travail.



La Lettre du CÉAS

L'association publie chaque mois *La Lettre du CÉAS* (vingt pages) qui traite d'action sociale, de santé publique, de développement local, de démographie, etc., en s'appuyant sur les réalités du département : une information rigoureuse, parfois critique, voire impertinente, généralement inédite, et qui concerne très souvent les associations.

Montant de l'abonnement : 20 euros (onze numéros par an, plus un ou deux suppléments).

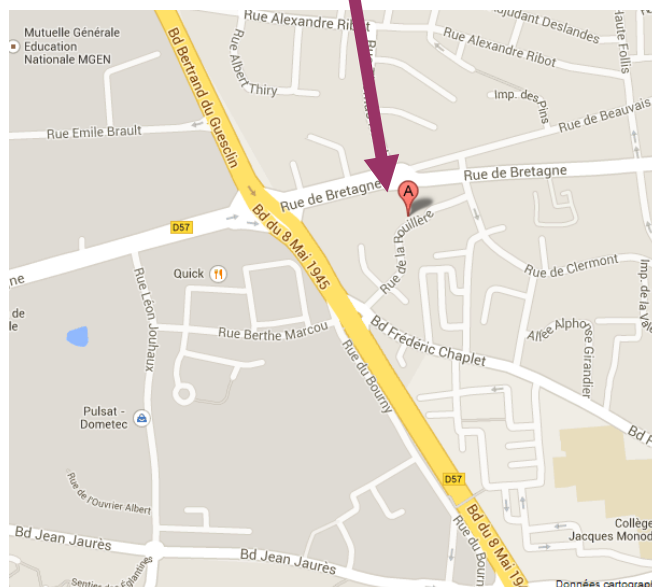


CÉAS-point-com

Il s'agit d'un bulletin électronique hebdomadaire, de deux pages, diffusé aux seuls adhérents. Ce bulletin est très facile à lire. Il comprend des articles qui concernent les associations.



CÉAS de la Mayenne



29 rue de la Rouillère
53000 Laval

Tél. 02 43 66 94 34

Mél. ceas53@worange.fr

Site Internet : www.ceas53.org

Référent CRIB : Jean-Louis Villin

CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale



Au service des associations



Services individualisés
et gratuits

Soutien des responsables associatifs et promotion de la vie associative...

Deux CRIB en Mayenne

- Le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), pour les associations sportives.
- Le Centre d'étude et d'action sociale (CÉAS), pour toutes les autres associations.

Missions du CRIB

- Accueil des associations afin de les informer sur l'ensemble des sujets en lien avec le fonctionnement de la vie associative.
- Accompagnement personnalisé pour trouver une information, formaliser et/ou mettre en œuvre un projet.
- Observation de la vie associative et de ses évolutions.

Moyens du CRIB

- Entretiens individuels.
- Mise à disposition d'un fonds documentaire.
- Actions de formation.
- Mise en réseau.

Charte des CRIB

« Pour entretenir le plaisir et l'altruisme qui sont les moteurs de l'engagement associatif, il convient de faciliter l'accès des dirigeants bénévoles à l'information et aux différents services susceptibles de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.

C'est dans cet esprit que la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) de la Mayenne a souhaité soutenir et valoriser les structures porteuses d'un projet de développement et d'accompagnement du tissu associatif local par le label CRIB : Centre de ressources et d'information pour les bénévoles.

Ce label constitue une reconnaissance de l'engagement et de la qualité de l'action d'information et d'animation locale des structures bénéficiaires ».

Laval, le 16 mars 2012



www.ceas53.org

> Associations

> Connaissance du secteur en Mayenne

Analyse sociodémographique de la Mayenne
N° 5 - Juin 2011
(Mise à jour : octobre 2014)

Quelque 270 nouvelles associations chaque année
Le sport en stock ; la culture en flux...

En quoi est-il important d'observer le paysage associatif mayennais ? L'intérêt porté aux associations constitue une façon de rendre hommage à leur utilité sociale. Au-delà, les analyses doivent pouvoir permettre d'évaluer le rôle essentiel que jouent les associations dans de multiples domaines. Comme le souligne Henri Nogués, professeur de sciences politiques à l'université de Nantes, les associations constituent un reflet des préoccupations de chaque époque⁽¹⁾ ; l'intérêt de la recherche sur le phénomène associatif est donc également historique, sociologique. En outre, les associations sont des acteurs économiques ; certaines sont employeurs. Mais à quel niveau les associations, avec leurs bénévoles et leur gestion désintéressée, contribuent-elles à la vie économique ?

700 associations déclarées de 1901 à 1935

Un dépouillement du *Journal officiel* de 1901 à 1935⁽²⁾ montre que la loi de 1901 n'a pas suscité un développement de la vie associative, en Mayenne, qui puisse être comparable à la situation actuelle :

- 1902 à 1914 : dix-sept associations déclarées par an en moyenne.
- 1915 à 1918 : seulement huit associations sur les quatre ans.
- 1920 à 1922 : quarante associations déclarées par an en moyenne.
- 1923 à 1935 : vingt-six par an en moyenne.

Ainsi, de 1901 à 1935, cela représente environ 700 associations déclarées.

Une première analyse montre des objets ou buts récurrents :

- la musique ;
- le sport, l'éducation physique, la gymnastique, le tir, la préparation militaire ;
- le cheval ;
- la pêche ;
- les amicales (anciens élèves, anciens combattants).

De 1901 à la Première Guerre mondiale, une cinquantaine de sociétés de tir et de préparation militaire sont créées en Mayenne. La finalité militaire est extrêmement présente : on la retrouve dans d'autres types d'association que les sociétés « sportives ». C'est le cas notamment de certaines associations ayant comme but l'amélioration de la race chevaline (on vise alors à avoir de bons chevaux pour la cavalerie).

Une cinquantaine de nouvelles associations ayant comme objet la pratique du tir et/ou la préparation militaire sont créées après la Première Guerre mondiale, essentiellement dans les années 1920, 1921 et 1922 (une trentaine). Le mouvement s'estompe complètement à partir de 1925. Le développement des sports de loisirs, individuels ou collectifs, en particulier le football, prend le relais.

(1) - Henri Nogués, « Associations : un paysage à aborder pour percevoir les mutations socio-économiques », in Viviane Tchermag, 2007, *Le paysage associatif français - Mesures et évolutions*, Lyon, Juris associations, Paris, Dalloz, 2007.
(2) - Voir, page 8, les limites de l'exercice. La collection que nous avons consultée comportait quelques numéros manquants.

CEAS de la Mayenne Page 1